

PERIMETRE DU PROJET:

Direction Générale des Impôts (DGI):

Direction des Grandes Entreprises (DGE);
Direction de la Législation et du Contentieux (DLC);
Mission Fiscale des Régimes d'Exception (MFRE);
Direction Nationale de Vérification et d'enquêtes Fiscales (DNVEF);
Recette Nationale des Impôts (RNI);
Direction de l'Information et des Etudes (DIE);
Direction de la Gestion des Ressources (DGR);
Centre de Formation Professionnelle des Impôts (CFPI).

Les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises:

- du Littoral (CIME Littoral);
- de l'Atlantique (CIME Atlantique);
- du Borgou (CIME Borgou).



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Global Affairs
Canada
Affaires Mondiales
Canada

PAARIB

Projet d'Appui à l'Accroissement
des Recettes Intérieures du Bénin

soqema
technologies



crc sogema

A PROPOS DU PAARIB

Le PAARIB est né d'un accord bilatéral entre les gouvernements béninois et canadien. C'est un projet essentiellement financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), et qui prévoit une contre partie béninoise.

Le budget du PAARIB est de \$13.5 M CAD, environs 7 milliards FCFA pour une durée de 8 ans (du 23 juin 2015 au 30 mai 2023).

Le PAARIB est mis en œuvre conjointement par:

- Sogema Technologies Inc. (STI) : qui s'occupe du volet informatique et
- CRC SOGEMA qui s'occupe du volet gestion et consultance.

Les approches Égalité Femme et Homme (EFH), Gestion Axée sur les Résultats (GAR), Gestion des Ressources Humaines (GRH) et bonne gouvernance prennent une place importante dans la définition des actions du projet.

Vingt-cinq (25) pays du monde dont le Mali et le Sénégal ont expérimenté ce projet.

OBJECTIF

L'objectif ultime du projet est l'amélioration de la situation économique du Bénin, notamment celle des populations défavorisées, des femmes et des jeunes, grâce à une fiscalité mieux adaptée et plus équitable et à des programmes gouvernementaux plus substantiels.

Pour y parvenir, le projet vise deux résultats intermédiaires qui feront de la Direction Générale des Impôts (DGI) du Bénin, une administration plus performante:

- 1 - dans son rôle de conseiller en matière de politique fiscale;
- 2 - dans la mise en œuvre de la politique fiscale et la collecte des impôts.

Les objectifs du projet PAARIB s'inscrivent dans la dynamique d'optimiser ces deux importantes fonctions de mission en parallèle, et renforcer le plus rapidement possible les synergies entre elles.

LES RESULTATS IMMEDIATS

Pour atteindre les deux résultats intermédiaires, les actions du PAARIB, vont concourir à la réalisation de cinq résultats immédiats :

- 1 - DGI compétente dans l'identification du potentiel fiscal et des enjeux économiques, sociaux de l'égalité entre les femmes et les hommes, et environnementaux liés à la fiscalité ;
- 2 - capacité accrue de la DGI grâce à un système de gestion de l'information renforcé;
- 3 - compétence et efficacité du personnel de la DGI accrue dans l'ensemble de ses fonctions ;
- 4 - structures et méthodes de travail de la DGI plus efficaces et sensibles aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- 5 - contribuables béninois mieux disposés quant à leurs responsabilités de payeurs de taxes.

Le PAARIB consacrera entre autres:

- a - la mise en place d'une Unité de Politique Fiscale dotée d'outils performants de simulation d'impact ;
- b - la sélection d'un système généralisé d'information foncière qui permettra, entre autres la rationalisation de la fiscalité foncière (il sera question d'analyser la faisabilité de la mise en œuvre d'une interface aux systèmes de gestion des impôts des CIPE de Cotonou);
- c - la mutation de la DGI en une administration capable d'identifier les enjeux liés à la fiscalité ayant des dimensions sociales, économiques, environnementales et celles de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- d - l'opérationnalisation du Système Intégré de Gestion de la Fiscalité (SIGF) ou Standard Integrated Government Tax Administration System (SIGTAS) qui est une suite de modules intégrés gérant toutes les phases de la gestion de l'impôt :

- l'immatriculation des contribuables;
- les échanges de renseignements;
- la télé procédures;
- les interfaces bancaires;
- les lettres et rappels;
- les outils de simulation d'impact;
- les rapports de gestion;
- le remboursement des crédits de TVA;
- le contentieux;
- le recouvrement;
- le contrôle ...

- e - l'intégration de l'IFU à toutes les structures de la DGI ;
- f - l'aménagement des locaux affectés aux systèmes d'information et aux formations au CFPI ;
- g - la formation à l'utilisation du SIGF, à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et la Gestion des Ressources Humaines (GRH) de tous les cadres de la DGI;
- h - l'organisation structurée de la DGI et la redéfinition des descriptions de tâches par poste;
- i - le changement en profondeur des procédures Internes, incluant l'identification d'un outil multicritère pour la sélection et la gestion des dossiers ;
- j - l'adoption par la DGI d'une approche service à la clientèle;
- k - le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation des contribuables;
- l - l'élaboration d'un plan de carrière et la redéfinition d'un régime d'intéressement modernisés;
- m - la modernisation de l'audit interne au sein de la DGI (redéfinition de la mission de l'IGS orientés sur les principes de la GAR).